

paré aux mêmes montants versés per capita—\$22 ou \$28, selon le cas,—dans certaines régions du Québec. On accorde \$97 par personne dans la région de l'Atlantique.

• (2040)

Les provinces des Prairies, pour autant que je sache, ont aussi profité des programmes de subventions à l'industrie; si l'on considère les statistiques du début de février, 214 offres de subventions avaient été acceptées, compte tenu d'une immobilisation de 180 millions de dollars, entraînant la création d'environ 8,150 emplois.

Pour l'ensemble du Canada, si l'on considère l'ancienne loi sur les stimulants à l'industrie, administrée par le ministre de l'Expansion économique régionale à l'avantage de certaines régions, 19,600 emplois ont été créés. La différence entre le nombre d'emplois créés et le nombre d'emplois prévus se situe en deçà de 2 p. 100, ce qui est un résultat très intéressant.

On pourrait aussi considérer les réalisations, les programmes, la politique, établis dans le cadre de la juridiction du ministère de l'Industrie et du Commerce. Selon un des derniers rapports de ce ministère, on constate qu'il est prévu au budget un montant de \$75,400,000 pour des subventions et contributions diverses.

Il existe d'autres programmes statutaires, dont un programme général de stimulants à l'industrie pour l'expansion de la recherche scientifique et le développement du Canada, de l'ordre de \$30,100,000, un système de prêts pour aider les manufacturiers de produits de l'automobile, au Canada, de l'ordre de 11 millions, et un autre pour aider à moderniser l'industrie de défense canadienne, de l'ordre de \$6,700,000.

Ces subventions et contributions s'élèvent à \$123,200,000.

Je ne ferai que rappeler aussi le programme de ce même ministère en vue de favoriser la construction navale au Canada, et tout le monde sait que ce programme du ministère de l'Industrie et du Commerce a été d'un grand secours aux ouvriers et aux travailleurs des chantiers maritimes canadiens.

En terminant, j'aimerais rappeler un détail important: il est curieux que les députés de l'opposition semblent tout voir en noir au Canada, tandis que d'autres pays ou l'OCDE, par exemple, estiment que la croissance économique du Canada, en 1971, est parmi les plus élevées du monde. Un des journaux les plus importants d'Angleterre, le *Times*, a accordé au Canada le plus grand prix pour la meilleure évolution économique générale de tous les pays industrialisés du monde occidental.

[Traduction]

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer au débat, car j'estime que la motion dont la Chambre a été saisie est valable. Puis-je vous signaler un fait que j'ai appris en assistant aux séances du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration qui étudiait particulièrement le bill C-183.

Lorsqu'on m'a demandé de participer au débat sur cette motion, je me suis rendu compte tout à coup d'une étrange anomalie qui a surgi au pays. D'une part, le ministère de l'Industrie et du Commerce a affecté des millions de dollars à l'innovation ou au changement technologique, si vous préférez, et a déclaré aux industriels et aux fabricants: «Venez nous voir; nous vous accorderons des fonds afin que vous puissiez plus facilement subir la concurrence sur les marchés nationaux et internationaux.» D'autre

part, comme on favorise les changements technologiques, dont la définition figure dans cette loi, le gouvernement a déclaré que les conventions collectives qui avaient été conclues pourraient être remises en cause. Autrement dit, les effets de l'évolution technologique peuvent faire l'objet d'examen et si le salariat et le patronat n'arrivent pas à conclure un nouvel accord, la grève peut s'ensuivre.

C'est l'anomalie que je veux signaler. D'une part, le gouvernement subventionne l'industrie pour lui permettre de soutenir la concurrence et, d'autre part, et simultanément, il étrangle l'industrie. Si une convention collective fermée est remise en question et que les parties en cause ne peuvent conclure un nouvel accord, le salariat peut se servir de son arme définitive, la grève, l'arme qu'on remet de plus en plus en question.

Nous nous préoccupons tous du plein emploi et de la croissance économique. Toutefois, de temps à autre, nous devons imputer les responsabilités—et je dis cela en toute déférence—à ceux qui sont directement en cause dans ce processus, ce qui devrait nous inquiéter tous. Nous avons longuement discuté de cette question. Comme vous le savez, monsieur l'Orateur, je représente une ville industrielle dont je suis fier. Des quantités de lois sont mises en vigueur qui touchent ceux qui doivent décider comment accroître leur productivité. Les hommes d'affaires me disent qu'ils ne peuvent se retourner sans qu'une nouvelle loi soit mise en vigueur. Les grandes sociétés n'en souffrent pas, elles ont les moyens de retenir les services hautement rémunérés d'avocats, de comptables, de relationnistes, d'intermédiaires et ainsi de suite. Les grandes entreprises peuvent lire attentivement et analyser les projets de loi du gouvernement à mesure qu'ils sont adoptés tous les mois, pour ainsi dire.

Je me préoccupe du petit commerçant qui ne peut le faire. Comment va-t-il survivre? Qui va le conseiller? Le *Globe and Mail!* le *Spectator* d'Hamilton! Ces journaux vont-ils lui dire comment s'y prendre et quels sont ses droits? Je me préoccupe fort du genre de loi que ce gouvernement adopte. Je ne disserterais pas longtemps sur cette question, mais ne veux que faire consigner mes réflexions là-dessus. Le gouvernement est hypocrite. Il a déclaré qu'il était en faveur du plein-emploi, de la croissance économique et de l'assistance aux faibles, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises; par la même occasion, toutefois, il a fait adopter des projets de loi qui engendreront inévitablement la frustration, la confusion, le désenchantement...

**L'hon. M. Munro:** Et la consternation.

**M. Alexander:** Et la consternation, dit le ministre.

**Une voix:** Machin-Chose?

**M. Alexander:** Oui, Machin-Chose.

**M. MacKay:** Le ministre de la Cherté et du Bien-piètre.

**M. Alexander:** Les bills comme celui dont j'ai parlé, relatifs aux questions ouvrières, provoquent la consternation. Je remercie le ministre de m'avoir suggéré le terme.

Il y a autre chose qui trouble beaucoup de gens, particulièrement ceux qui, selon le gouvernement, doivent faire les frais dans le secteur privé: l'impression de ne jamais être écouté. Ils ont des théories et des arguments rationnels qui mettraient le gouvernement sur la bonne voie s'il les écoutait; mais il ne les écoute pas. Je regarde le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Laing) et je